



# LE POPULAIRE

NUMÉRO 6 - JANVIER 2026 - 6<sup>ÈME</sup> CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE - VILLEURBANNE

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ **GABRIEL AMARD**

## ÉDITORIAL

Être député n'est pas, à mes yeux, une fonction lointaine ou abstraite. C'est une responsabilité quotidienne : rendre des comptes, écouter, agir, et ne jamais perdre de vue celles et ceux au nom de qui l'on s'exprime. Ce numéro du Populaire est l'occasion de revenir sur un mandat exercé dans cette exigence : relier l'Assemblée nationale à la vie réelle, ici, dans notre bassin de vie, à Villeurbanne.

Ces quinze derniers mois, j'ai tenu 24 rencontres de quartiers. 24 moments d'échange direct, sans filtre, pour entendre les difficultés, les colères, mais aussi l'intelligence collective et les propositions. Ce travail de terrain n'est pas un supplément d'âme : il est la condition pour comprendre les effets concrets des politiques nationales. Quand les budgets fragilisent les communes, quand les services publics reculent, ce sont d'abord les quartiers populaires qui encaissent.

À l'Assemblée nationale, j'ai assumé un mandat de combat. Interpeller le gouvernement, contrôler ses choix, proposer des alternatives. J'ai porté la reconnaissance du droit à l'eau et à l'assainissement de qualité comme droit fondamental au niveau européen, parce que l'eau est un commun du vivant et non une marchandise. J'ai combattu

des budgets qui organisent l'austérité sociale, affaiblissent l'hôpital public, la Sécurité sociale et étranglent les collectivités. J'ai pris part aux victoires arrachées lors de notre niche parlementaire, démontrant qu'il est possible, même minoritaire, d'imposer des débats et parfois de gagner.

Être député, c'est aussi tenir la mémoire et refuser la banalisation de la haine. Lorsque la plaque des Justes de Villeurbanne a été profanée, j'ai rappelé que la République ne transige jamais avec ce qu'elle a de plus précieux : le courage ordinaire face à la barbarie. La mémoire n'est pas un regard vers le passé : elle est un rempart pour l'avenir.

Enfin, je n'ai jamais dissocié le local de l'international. Pour la Palestine, comme pour l'Ukraine ou le Venezuela, je défends une ligne constante : condamnation de tous les crimes contre les civils, exigence d'un cessez-le-feu, respect du droit international sans exception. La justice n'est pas à géométrie variable.

Il y a quarante ans, j'entrais dans une permanence parlementaire



## SOMMAIRE

*Budget Lecornu : la saignée sociale érigée en méthode de gouvernement* P.2

*Austérité généralisée, reniements politiques et rupture du camp social* P.3

*Face aux coupes budgétaires, un contre-budget insoumis* P.4

*Droit à l'eau : l'Assemblée nationale franchit un pas historique* P.5

*Niche parlementaire : trois victoires insoumises qui fissurent l'ordre établi* P.5

*À Villeurbanne, un mandat ancré dans le réel : une année de Gabriel Amard* P.6

*Face à la guerre et au plan Trump, La France Insoumise défend le respect du droit international en Palestine et partout dans le monde* P.8

*S'attaquer à la mémoire des Justes, c'est s'attaquer à notre humanité* P.9

*Communes asphyxiées : l'alerte des associations d'élus* P.10

*Quand le droit européen doit cesser l'absurde : protéger les animaux hors de la chaîne alimentaire* P.11

RETROUVEZ SON  
ACTUALITÉ ICI



# BUDGET LECORNU : LA SAIGNÉE SOCIALE ÉRIGÉE EN MÉTHODE DE GOUVERNEMENT

**LE BUDGET LECORNU 2026 MARQUE UNE RUPTURE D'UNE VIOLENCE INÉDITE DANS L'HISTOIRE SOCIALE RÉCENTE. DERRIÈRE L'ANNONCE TECHNOCRATIQUE D'UN « EFFORT DE 40 MILLIARDS », C'EST EN RÉALITÉ PLUS DE 50 MILLIARDS D'EUROS DE COUPES QUI MENACENT LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS LES PLUS VULNÉRABLES. CE BUDGET N'EST PAS UN AJUSTEMENT COMPTABLE : C'EST UN PROJET DE NON-SOCIÉTÉ. IL ORGANISE LE RECOL DE L'ÉTAT SOCIAL, AFFAIBLIT MÉTHODIQUEMENT LES PROTECTIONS COLLECTIVES ET DEMANDE AUX CLASSES POPULAIRES DE PAYER LA FACTURE D'UNE CRISE DONT ELLES NE SONT PAS RESPONSABLES.**

**Le gouvernement épargne une nouvelle fois les plus riches, refuse obstinément de remettre en cause les cadeaux fiscaux consentis au capital, et choisit d'imposer des sacrifices massifs à celles et ceux qui vivent du travail, des minimas sociaux ou de retraites modestes.**

Le projet de loi de finances pour 2026 fait un choix clair : attaquer la fonction publique pendant que les plus riches sont épargnés. Concrètement, ce budget prévoit la suppression de 4 000 postes dans l'Éducation nationale et le non-remplacement d'un agent public sur deux partant à la retraite dans la majorité des administrations, aggravant encore la dégradation des services publics. Les conditions de travail sont, elles aussi, visées, avec un délai de carence porté à trois jours pour les agents

publics. Dans le même temps, le Sénat a supprimé ou affaibli l'essentiel des mesures fiscales visant les grandes fortunes et les multinationales : plus de 4 milliards d'euros envois avec la suppression de la surtaxe sur les grandes entreprises, 900 millions d'euros perdus sur la taxe visant les holdings, et un nouvel affaiblissement de l'impôt sur la fortune immobilière qui exonère encore davantage les patrimoines les plus élevés. Au total, ce sont 7,7 milliards d'euros de recettes fiscales qui disparaissent, pendant que l'État demande toujours plus d'efforts à celles et ceux qui font vivre l'école, les hôpitaux et les services publics du quotidien.

Ces mesures auront des conséquences sociales dévastatrices : tout en laissant l'inflation rogner le pouvoir d'achat, le gouvernement organise mécaniquement la paupérisation de millions de personnes, notamment les familles monoparentales, les retraités modestes et les jeunes précaires déjà frappés par la hausse des loyers et des prix alimentaires. L'effort budgétaire de 7,6 milliards demandé aux collectivités locales entraînera la fermeture de services publics de proximité. Par exemple, les conditions de travail et d'accueil seront dégradées dans les mairies.

Ce budget est loin d'être neutre, il trace une ligne politique claire : l'État se désengage, laisse les bassins de vie se débrouiller, privatiser en creux des missions essentielles, et redéfinit la solidarité comme un coût plutôt qu'un pilier de la République.

Face à ce constat, une question s'impose : comment un



gouvernement peut-il prétendre redresser un pays en détruisant ce qui fait sa force : ses services publics, sa solidarité et sa capacité à protéger les plus fragiles. Le budget Lecornu ne répond à aucun des défis contemporains : ni la pauvreté, ni la crise climatique, ni la crise démocratique. Il avance comme une lame froide, technique, implacable, au service d'une vision ultralibérale imposée par l'Union européenne.

En définitive, le budget Lecornu n'est pas un accident technocratique ni une simple mise à jour comptable : c'est un choix idéologique clair, assumé, brutal. Ciblant systématiquement les plus vulnérables, affaiblissant les services publics, en comprimant

les protections sociales et en préservant les plus fortunés.

Face à cette offensive sans précédent, la résistance sociale et politique n'est pas seulement légitime : elle est indispensable pour défendre l'idée même de la République sociale. Le budget Lecornu dessine un avenir sombre. Il appartient désormais au peuple de refuser qu'on l'y condamne.

**RETROUVEZ MA NOTE DE BLOG**



# AUSTÉRITÉ GÉNÉRALISÉE, RENIEMENTS POLITIQUES ET RUPTURE DU CAMP SOCIAL

## UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ QUI FRAGILISE L'HÔPITAL, PÈSE SUR LES FAMILLES ET RÉVÈLE LA TRAHISON DU PS EN PLEINE CRISE SOCIALE

Le budget de la Sécurité sociale pour 2026, adopté le 16 décembre, n'est pas un texte technique : c'est un choix politique d'une brutalité assumée. Derrière les discours rassurants du gouvernement, ce budget organise une austérité massive qui frappe l'hôpital public, la protection sociale, les familles et les plus vulnérables. Les coupes sont présentées comme des « efforts nécessaires », alors qu'elles constituent un démantèlement méthodique de notre modèle social.

L'exécutif choisit l'insuffisance chronique au moment même où les besoins explosent. Ce sont les soignant·es, les malades, les personnes âgées et les travailleurs et travailleuses précaires qui en paieront le prix. Plutôt que de remettre en cause les exonérations patronales inefficaces, les profits records ou la fraude fiscale massive, le gouvernement préfère tailler dans les droits, les remboursements et les services essentiels. La logique est connue : protéger le capital, attaquer la solidarité.

Dans la loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, toutes les mesures convergent vers une austérité généralisée. L'ONDAM est plafonné à +3,1 %, bien en deçà de l'évolution réelle des dépenses de santé, ce qui représente plus de 3 milliards d'euros d'économies sur l'Assurance maladie. À l'hôpital, les 950 millions annoncés masquent en réalité 1,6 milliard d'euros de coupes. Les EHPAD subissent 350 millions d'euros de restrictions supplémentaires,

alors que sept établissements sur dix sont déjà en déficit.

Les patient·es sont directement mis à contribution : nouvelle taxe sur les complémentaires santé, déremboursements, hausse du reste à charge hospitalier. La sortie programmée de l'Affection Longue Durée pour 1,5 million de malades chroniques entraînera un reste à charge supplémentaire de plus de 300 euros par an pour elles et eux. Les arrêts maladie sont durcis, les victimes d'accidents du travail ciblées. Chaque mesure poursuit un objectif clair : faire payer la crise à celles et ceux qui n'en sont pas responsables.

Dans ce contexte, le vote du Parti socialiste constitue une faute politique majeure. En validant ce budget aux côtés de la macronie, le PS rompt avec l'esprit du Nouveau Front populaire et renonce à toute ambition de rupture sociale. Les écologistes portent eux aussi une responsabilité : en s'abstenant majoritairement,

ils ont permis l'adoption de ce texte. Présenté comme un acte de « responsabilité », ce choix est en réalité un alignement sur le pouvoir, qui fracture la gauche et brouille les repères au moment où une opposition ferme et cohérente est indispensable.

Pendant ce temps, l'hôpital public suffoque : services fermés, urgences saturées, personnels épuisés, désertification médicale accrue. Les EHPAD restent sous-financés, les familles livrées à elles-mêmes, la prévention sacrifiée. Ce budget ne répond à rien : il dégrade, restreint et fragilise. Il impose aux assurés sociaux de payer le prix d'une politique fiscale qui favorise systématiquement les plus riches et organise une Sécurité sociale à plusieurs vitesses.

Ce budget pose une question centrale : voulons-nous encore d'un système solidaire, universel, financé par la richesse produite par le travail, ou acceptons-nous

sa transformation en marché ? La réponse du gouvernement est claire. Celle du Parti socialiste, hélas, s'y aligne. La nôtre reste ferme : refuser l'austérité et la résignation.

Une alternative existe : rétablir les recettes de la Sécurité sociale en mettant fin aux exonérations patronales non compensées, en taxant les superprofits, en élargissant l'assiette aux revenus financiers et en luttant réellement contre la fraude fiscale. Rien de cela ne figure dans le budget adopté.

Face à ce PLFSS 2026, nous continuerons de nous battre. Pour les soignant·es, pour les familles, pour les retraité·es, les jeunes, les personnes en situation de handicap. La Sécurité sociale appartient au peuple. Nous ne laisserons ni la macronie ni les renoncements socialistes en sacrifier les fondements.



# FACE AUX COUPES BUDGÉTAIRES, UN CONTRE-BUDGET INSOUMIS

**FACE À UN BUDGET 2026 AUSTÉRITAIRE QUI ORGANISE LE RECOL SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE TOUT EN PROTÉGEANT LES PLUS RICHES, LA FRANCE INSOUMISE PROPOSE UN CONTRE-BUDGET. UNE ALTERNATIVE CHIFFRÉE ET ASSUMÉE, FONDÉE SUR LA JUSTICE FISCALE, L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.**

Pour 2026 à nouveau, la France insoumise propose un contre-budget : pour démontrer qu'un autre chemin est possible. Un budget qui assume de mettre l'argent public au service de l'intérêt général. Ce contre-budget n'est pas une simple dénonciation : il constitue une alternative complète, chiffrée et cohérente, fondée sur une bifurcation écologique et sociale pour une durée de cinq ans.

Au cœur de ce contre-budget se trouve un plan massif d'investissements publics pour transformer l'économie et améliorer concrètement la vie des gens. Il s'agit d'investir dans la transition énergétique, les énergies renouvelables, la rénovation thermique des logements, les transports publics, mais également dans la santé, l'éducation, le logement et la protection sociale.

Ces investissements visent à créer des emplois utiles, à réduire les inégalités et à répondre à l'urgence climatique, plutôt qu'à entretenir un modèle économique destructeur.

Contrairement au discours dominant, ce contre-budget est financé. La France insoumise fait le choix de la justice fiscale :

une contribution accrue des multinationales en fonction de leur activité réelle en France, une taxation des super-dividendes et des grandes successions, ainsi que la remise en cause des exonérations fiscales inefficaces. Ces mesures permettent de dégager des recettes suffisantes pour financer les priorités sociales et écologiques, sans

retraite à 60 ans avec 40 annuités reconnaît la pénibilité du travail et évite que des salariés usés finissent leur carrière dans la souffrance ou la précarité.

Il renforce la gratuité des services publics essentiels, comme des cantines scolaires gratuites, pour que plus aucun enfant n'aille en classe le ventre vide et pour soulager le budget des familles. Des investissements massifs dans le logement social visent à réduire les loyers, lutter contre l'insalubrité et mettre fin à l'attente interminable d'un logement digne. La reprise de contrôle public sur des secteurs stratégiques, comme l'énergie, permettrait de garantir des factures stables et abordables.

Enfin, ce contre-budget est un acte politique. Il affirme que l'austérité n'est pas une fatalité et que le budget est un choix de société. Là où le gouvernement protège les intérêts d'une minorité et organise le recul social, La France insoumise assume de redistribuer les richesses, de renforcer les solidarités et de planifier la transition écologique. Le contre-budget 2026 porte une vision claire : celle d'un État qui protège, qui investit et qui prépare l'avenir, plutôt que d'abandonner une partie croissante de la population.



faire contribuer davantage celles et ceux qui ont accumulé des richesses considérables. Cela passe par la taxation des très hauts patrimoines, notamment en instaurant la taxe Zucman qui représenterait 26 milliards d'euros de recettes, le rétablissement d'un impôt sur la fortune à dimension climatique,

peser sur les classes populaires.

Le contre-budget défend des mesures sociales fortes pour améliorer immédiatement la vie quotidienne. Avec un SMIC porté à 1 600 euros net, il s'agit de permettre de payer son loyer, ses courses et ses factures sans basculer dans le découvert. Le retour de la

**RETRouvez le contre-budget 2026 de la France insoumise**



<https://urlz.fr/v0o4>

# DROIT À L'EAU : L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANCHIT UN PAS HISTORIQUE

## LA RECONNAISSANCE DU DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT COMME DROIT FONDAMENTAL MARQUE UNE AVANCÉE POLITIQUE MAJEURE

L'adoption à l'Assemblée nationale de la résolution européenne reconnaissant le droit à l'eau et à l'assainissement de qualité comme un droit fondamental au sein de l'Union européenne constitue une avancée politique majeure, pleinement en cohérence avec le combat porté de longue date par Gabriel Amard pour défendre l'eau comme un commun du vivant, soustrait aux logiques de marchandisation.

En amont du vote, Gabriel Amard a été désigné rapporteur pour la commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale. Durant plusieurs mois, des associations, des scientifiques, des juristes et M. Pedro Arrojo-Agudo, rapporteur

spécial des Nations unies sur le droit à l'eau et à l'assainissement. Ce dernier dresse un constat sans concession. Partout dans l'Union européenne l'accès à une eau potable et à des infrastructures d'assainissement de qualité demeure profondément inégal.

Les populations les plus vulnérables, les personnes en situation de précarité, celles habitant dans des zones rurales, sans abris, ou encore migrantes sont les premières victimes.

De même, ces inégalités tendront à s'aggraver à cause du dérèglement climatique et des pollutions de source humaine, notamment des polluants persistants (PFAS) déjà présents dans les

eaux de consommation.

En affirmant que l'eau n'est pas une ressource comme une autre mais une condition essentielle de la santé, de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice sociale, la résolution adoptée porte une exigence politique forte : celle de garantir ce droit à toutes et tous, de manière effective et contraignante par les Etats à l'échelle européenne *via* une inscription de ce droit dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

L'appel à la reconnaissance de ce droit au niveau européen par les députées et députés de l'Assemblée nationale, s'inscrit pleinement dans la vision défendue par Gabriel Amard,

artisan de la remunicipalisation de l'eau et défenseur constant des services publics, pour qui la bifurcation écologique ne peut se faire sans justice sociale ni gestion publique et démocratique des ressources vitales, des communs du vivant.

Le droit à l'eau et à l'assainissement de qualité est un droit fondamental essentiel à l'exercice des autres droits. Tel est l'esprit et la lettre de cette résolution, il reste maintenant à obtenir la reconnaissance de ce droit dans la constitution française.

Une question à laquelle l'élection présidentielle de 2027 ne pourra pas se soustraire.

# NICHE PARLEMENTAIRE : TROIS VICTOIRES INSOUMISES QUI FISSURENT L'ORDRE ÉTABLI

**LORS DE SA NICHE PARLEMENTAIRE DE NOVEMBRE, LA FRANCE INSOUMISE A ARRACHÉ TROIS VICTOIRES À L'ASSEMBLÉE, AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS, DES TERRITOIRES ET DE L'INDUSTRIE.**

Le 27 novembre 2025, la France insoumise a marqué une étape politique forte lors de sa niche parlementaire

à l'Assemblée nationale, en remportant trois victoires majeures malgré un climat de fortes tensions dans l'hémicycle.

La première est l'adoption d'une résolution s'opposant à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Les député-es insoumis-es dénoncent un texte aux conséquences désastreuses pour l'agriculture, l'environnement et la souveraineté alimentaire, mettant en concurrence déloyale les agriculteur-rices français-es avec des productions ne respectant pas les mêmes normes, tout en favorisant la déforestation

et l'agro-industrie intensive.

La deuxième victoire concerne l'adoption d'une proposition de loi garantissant l'égalité d'accès au service public postal dans les Outre-Mer. Elle vise à mettre fin aux surcoûts abusifs, aux retards et aux ruptures de service qui pénalisent les populations ultramarines, et réaffirme l'universalité du service public sur l'ensemble du territoire.

Enfin, la nationalisation d'ArcelorMittal a été adoptée, en présence de syndicalistes du groupe en tribune. Cette mesure vise le redressement

d'une entreprise fragilisée, la sécurisation des emplois et des savoir-faire stratégiques, et la mise en place d'une sidérurgie durable guidée par l'intérêt général.

Cette journée aurait pu aller plus loin sans l'obstruction massive du Rassemblement national, qui a empêché l'examen d'autres textes, notamment sur la précarité des mères isolées. Malgré cela, cette niche a démontré la capacité de la France insoumise à imposer ses priorités et à porter une alternative claire à l'Assemblée nationale.

# À VILLEURBANNE, UN MANDAT ANCRÉ DANS LE RÉEL : UNE ANNÉE DE GABRIEL AMARD



11 octobre 2025

Rassemblement devant la préfecture du Rhône en soutien aux associations

À l'automne, cette ligne se prolonge. À la Biennale des associations, il rappelle que sans moyens ni visibilité, la solidarité, la culture et l'action sociale reculent. Le 11 octobre, devant la préfecture du Rhône, il participe à une chaîne humaine de soutien aux associations menacées par les coupes budgétaires.

Ces derniers mois encore, il est allé à la rencontre du Secours populaire du Rhône et de la SCOP Le Group'. Le constat est clair : le désengagement de l'État oblige les associations à pallier des manques structurels avec des moyens insuffisants. Il alerte sur une réalité trop souvent invisibilisée : des bassins de vie sont déjà en situation de crise humanitaire, y compris dans une grande ville comme Villeurbanne.



Collecte alimentaire à Saint-Jean au profit du Secours Populaire



À la rencontre des étudiant.es en porte à porte à la résidence universitaire Madeleine Monod

Il prend également part à des collectes alimentaires, comme dans le quartier Saint-Jean, affirmant que la solidarité ne peut reposer uniquement sur le bénévolat.

L'enquête populaire se poursuit, après douze étapes dans les quartiers, pour permettre aux habitant.es d'exprimer besoins et propositions.

**GABRIEL AMARD, DÉPUTÉ DE LA 6<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE, MÈNE À VILLEURBANNE UNE ACTIVITÉ DE TERRAIN SOUTENUE, MÊLANT SOLIDARITÉS LOCALES, TRAVAIL DE MÉMOIRE, MOBILISATIONS CITOYENNES ET PÉDAGOGIE POLITIQUE. UNE PRATIQUE DU MANDAT ASSUMÉE : ÊTRE PRÉSENT LÀ OÙ LES CHOIX POLITIQUES PRODUISENT LEURS EFFETS CONCRETS.**



16 octobre 2025  
Inauguration de l'esplanade Samuel Paty à Villeurbanne

Il prend également part à des collectes alimentaires, comme dans le quartier Saint-Jean, affirmant que la solidarité ne peut reposer uniquement sur le bénévolat. L'enquête populaire se poursuit, après douze étapes dans les quartiers, pour permettre aux habitant-es d'exprimer besoins et propositions.



04 octobre 2025  
Rassemblement contre les PFAS devant l'Agence Régionale de Santé



28 juin 2025  
Journée portes ouvertes de la caserne Villeurbanne Cusset

Présent dans les mobilisations, il soutient la lutte contre les PFAS, les sapeurs-pompiers et dénonce les pratiques injustifiées. Dans une ville frappée par l'austérité, ce travail de proximité est une condition indispensable pour défendre la dignité, la solidarité et l'intérêt général.



Porte à porte aux Brosses pour recueillir vos colères et vos propositions avec l'enquête populaire

# FACE À LA GUERRE ET AU PLAN TRUMP, LA FRANCE INSOUMISE DÉFEND LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE ET PARTOUT DANS LE MONDE

DEPUIS LE 7 OCTOBRE 2023, ALORS QUE DES INITIATIVES COMME LE PLAN TRUMP ENTÉRINENT L'ANNEXION ET LA NÉGATION DES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN, LES DÉPUTÉS DE LA FRANCE INSOUMISE PORTENT SANS RELÂCHE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE L'EXIGENCE D'UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT, LA PROTECTION DES CIVILS ET LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL, EN INTERPELLANT CHAQUE SEMAINE LE GOUVERNEMENT SUR LA POSITION ET LES RESPONSABILITÉS DE LA FRANCE

Dès les premières heures du conflit, le groupe insoumis a condamné les crimes du 7 octobre tout en refusant toute instrumentalisation politique de ces événements. Il a replacé cette séquence dramatique dans son contexte politique et historique : une occupation reconnue comme illégale par les Nations unies, un blocus imposé à Gaza depuis

 Gabriel Amard  @gabrielamard

Emmanuel Macron reconnaît l'Etat de #Palestine à l'ONU. Il était temps. Il ne faudrait pas qu'à la fin il reconnaîsse un cimetière. Mais c'est un moment historique pour la France.

Un tournant historique, mais insuffisant : la France doit maintenant poser des actes concrets plus avant pour une paix juste et durable.

#Palestine #Villeurbanne

des années, des violations répétées du droit international et l'absence totale de perspective politique pour une paix juste et durable. Pour La France insoumise, le droit international ne peut être invoqué de manière sélective : il s'applique à toutes les parties, sans exception.

Depuis octobre 2023, La France insoumise est le seul groupe parlementaire à interpeller le gouvernement de manière régulière lors des Questions au gouvernement sur la situation à Gaza. Semaine après semaine,

les député·es insoumis·es exigent une position claire de la France en faveur du cessez-le-feu, la condamnation des bombardements visant les populations civiles, la protection effective des enfants et des journalistes, ainsi que l'ouverture immédiate et sans entrave de l'aide humanitaire.

Cette constance a permis d'empêcher que la situation à Gaza soit reléguée au second plan du débat

politique et médiatique. Elle a également mis en lumière les responsabilités diplomatiques de la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qui ne peut se contenter de déclarations d'équilibre sans agir concrètement pour la protection des civils.

Au-delà de l'action parlementaire, plusieurs député·es de La France insoumise se sont engagés dans les mobilisations pour la paix, ont participé à des initiatives internationales visant à briser le blocus de Gaza, notamment les

flottilles de la liberté, et ont pris part aux rassemblements dénonçant les crimes de masse commis contre la population palestinienne. Par cette action à la fois institutionnelle et militante, La France insoumise refuse l'effacement de la question palestinienne et défend une voie politique fondée sur le droit international, la justice, la paix et la dignité des peuples.

De même, le droit international doit être strictement respecté par tous les États et sur tous les continents.

L'enlèvement du Président vénézuélien Nicolas Maduro par le Président Trump, la violation de la souveraineté d'un État avec une intervention militaire doivent être fermement condamnés par Macron. Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'Amérique latine n'est pas l'arrière-cour des États-Unis.



# S'ATTAQUER À LA MÉMOIRE DES JUSTES, C'EST S'ATTAQUER À NOTRE HUMANITÉ

APRÈS L'ARRACHAGE DE LA PLAQUE HONORANT LES JUSTES DE VILLEURBANNE, LE LIEU A ÉTÉ RESTAURÉ. LE DÉPUTÉ GABRIEL AMARD SALUE CETTE RÉPARATION MAIS DÉNONCE UN ACTE GRAVE ET ÉCŒURANT, APPELANT À REFUSER TOUTE BANALISATION DE L'ANTISÉMITISME ET DE L'OUBLI.

Dans la nuit du 17 août, la plaque rendant hommage aux Justes de Villeurbanne a été arrachée du square où elle avait été installée l'année précédente. Un acte que le député de la 6<sup>e</sup> circonscription du Rhône, Gabriel Amard, a condamné avec fermeté, refusant d'y voir un simple fait de vandalisme. Pour lui, il s'agit d'un signal grave, révélateur d'un climat dans lequel la haine et l'effacement de la mémoire peuvent s'exprimer sans retenue.

« *S'attaquer à la mémoire des Justes, c'est s'attaquer à ce que notre humanité a produit*



*de plus courageux. Cela ne doit jamais être banalisé* », a-t-il déclaré. Cet arrachement vise celles et ceux qui, au péril de leur vie, ont protégé des familles juives durant la Seconde Guerre mondiale. Il touche au cœur même des valeurs républicaines : le courage, la solidarité et la résistance face à la barbarie.

L'émotion exprimée par le député est également personnelle. Parmi

les onze Justes honorés par cette plaque figurent des membres de sa propre famille, reconnus pour avoir sauvé des vies pendant l'Occupation. Cet acte résonne donc comme une blessure intime, mais aussi comme une alerte politique face à la montée des discours et des actes antisémites.

La plaque a depuis été restaurée et remise en place le 5 décembre. Un geste essentiel, mais qui

ne saurait suffire. Pour Gabriel Amard, la République doit répondre avec clarté et fermeté : protéger les lieux de mémoire, transmettre l'histoire locale et combattre sans relâche toute banalisation de la haine. À Villeurbanne comme ailleurs, la mémoire des Justes n'est pas un symbole du passé ; elle est un rempart indispensable pour aujourd'hui et pour demain.

## PARUTION

Le manifeste porté par Gabriel Amard affirme le droit effectif de toutes et tous à une eau potable et à un assainissement de qualité. Il alerte sur les pollutions, les inégalités territoriales et la marchandisation de l'eau, et propose des mesures concrètes :

inscription de ce droit dans la Constitution, gestion publique et démocratique, protection de la ressource et garantie d'une eau saine, accessible et abordable partout en France hexagonale et dans les outre-mers.



RETROUVEZ MON MANIFESTE POUR LE DROIT À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ



<https://urlz.fr/v0zE>

# COMMUNES ASPHYXIÉES : L'ALERTE DES ASSOCIATIONS D'ÉLU.ES ET LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE DE GABRIEL AMARD

Les communes constituent le premier échelon de la démocratie et structurent les **bassins de vie** au plus près des habitantes et des habitants. Pourtant, année après année, elles sont confrontées à une fragilisation financière croissante, conséquence directe de choix budgétaires nationaux qui réduisent leurs marges de manœuvre tout en augmentant leurs responsabilités.

L'Association des maires ruraux de France (**Association des maires ruraux de France - AMRF**) alerte régulièrement, dans ses prises de position publiques et ses communiqués, sur l'écart grandissant entre les missions confiées aux communes et les moyens qui leur sont accordés. Elle rappelle que la commune n'est pas un vestige administratif mais un pilier vivant de la République, garant de l'accès aux services publics, de la cohésion sociale et de la participation citoyenne dans les bassins de vie, notamment ruraux.

Ces alertes font écho à celles de l'Association des maires de France (**Association des maires de France - AMF**), qui dénonce elle aussi, dans ses articles et communiqués, les conséquences des baisses de dotations, de l'instabilité

fiscale et de la recentralisation rampante. Pour l'AMF comme pour l'AMRF, affaiblir financièrement les communes revient à affaiblir la démocratie locale elle-même.

Face à cette situation, les insoumis.es réaffirment **leur attachement total à la libre administration des communes et à leur autonomie financière**, principes constitutionnels indissociables d'une décentralisation réelle. Il ne peut y avoir de responsabilité locale sans ressources pérennes,

ni de proximité démocratique sans capacité d'action.

À l'Assemblée nationale, ce combat trouve une traduction concrète à travers le travail de **Gabriel Amard**, député, siégeant au sein de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Cette délégation a vocation à analyser l'impact des politiques publiques sur les communes et à faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain par les élus locaux.

Mettre en regard les alertes

*Avec Mathilde Panot, Présidente du Groupe LFI-NFP à l'Assemblée Nationale, et Maxime Da Silva, Co-président du Réseau des élu.es insoumis.es et citoyen.nes, Gabriel Amard conduit la délégation au Congrès des Maires le 19 novembre 2025*



répétées de l'AMRF et de l'AMF avec le travail parlementaire mené par Gabriel Amard, c'est rappeler une évidence politique : **les communes ne sont pas un coût à réduire, mais une richesse démocratique à protéger**. Derrière chaque coupe budgétaire, ce sont des services publics de proximité, des projets locaux et l'équilibre des bassins de vie qui sont menacés.

# QUAND LE DROIT EUROPÉEN DOIT CESSER L'ABSURDE : PROTÉGER LES ANIMAUX HORS DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

GABRIEL AMARD A DÉPOSÉ UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE VISANT À FAIRE ÉVOLUER LE STATUT DES ANIMAUX DE RENTE DÉFINITIVEMENT SORTIS DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE. FACE À UN VIDE JURIDIQUE CONDUISANT TROP SOUVENT À LEUR EUTHANASIE, CETTE INITIATIVE DÉFEND UNE APPROCHE PRAGMATIQUE ET HUMANISTE, CONCILIANT BIEN-ÊTRE ANIMAL, SÉCURITÉ SANITAIRE ET COHÉRENCE DU DROIT EUROPÉEN.

Gabriel Amard a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de résolution européenne visant à faire octroyer le statut d'animal de compagnie aux animaux de rente, qui sont définitivement exclus de la chaîne alimentaire du fait de leur viande ou de leurs produits d'origine animale déclarés impropre à la consommation. Actuellement, les vaches, moutons et les chèvres, par exemple, ne sont plus



*Avec Anne Stambach-Terrenoir, députée de Haute-Garonne et des représentant.es de la Fondation Brigitte Bardot, des associations OABA, European Institute for animal laws and policy et du livret de la condition animale de La France insoumise, Gabriel Amard anime une conférence de presse à l'Assemblée nationale le 4 novembre 2025 annonçant le début des travaux parlementaires de cette proposition de résolution*

utilisés pour leur viande ou leur lait restent quand même des animaux de rente. S'ils étaient dans la catégorie des animaux, comme les chats et les chiens, les vétérinaires pourraient leur donner davantage de traitements médicaux, traitements à ce jour réservés uniquement pour les animaux de compagnie.

Pire encore, les animaux dont la traçabilité a été perdue, notamment car ils ont perdu leur boucle d'élevage, se retrouvent trop souvent euthanasiés. Cette obligation est pour s'assurer qu'un animal impropre à la consommation ne puisse pas se retrouver dans l'assiette de personne. Toutefois, il suffirait de leur reconnaître le statut d'animal de compagnie, afin que ces animaux, souvent en bonne santé, soient retirés de l'élevage et accueillis dans des sanctuaires comment il en existe de nombreux, notamment ceux de l'OABA (Oeuvres d'assistance aux bêtes d'abattoirs) ou par des particuliers. Ainsi, cette résolution tend

à défendre une approche pragmatique et profondément humaniste. Il ne s'agit ni de remettre en cause l'élevage, ni de bouleverser les équilibres agricoles et la biosécurité de toutes et tous, mais de répondre à une situation précise et limitée, en cohérence avec la reconnaissance des animaux comme êtres sensibles et avec les exigences croissantes de bien-être animal portées par nos concitoyennes et concitoyens.

Ce changement de statut ouvrirait des perspectives concrètes : sécurisation juridique pour les associations de protection animale, adaptation des règles vétérinaires et clarification des obligations sanitaires et d'identification.

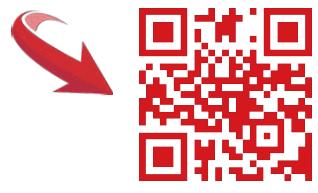
En tant que résolution européenne, ce texte exprime s'il venait à être adopté la position politique de l'Assemblée nationale et appellera le gouvernement à porter cette évolution auprès des institutions européennes. L'enjeu est clair : harmoniser les règles au sein de l'Union européenne

pour éviter les incohérences entre États membres et garantir un traitement digne à ces animaux, sans compromis sur la sécurité sanitaire et alimentaire.

Cette initiative réaffirme l'engagement de votre député pour un droit plus juste, qui protège le vivant et refuse que l'absurdité administrative l'emporte sur l'éthique et le bon sens.



**RETROUVEZ LA PROPOSITION DE RÉSOLUTION EUROPÉENNE**



<https://urlz.fr/vQyZ>

# UN MANDAT DE COMBAT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



**En 2025, Gabriel Amard a mené un combat parlementaire sans concession : interpeller le gouvernement, défendre l'eau, la santé et les services publics, et opposer des alternatives aux coupes budgétaires.**

Face à un exécutif qui gouverne par l'austérité, le passage en force et le mépris du Parlement, Gabriel Amard a fait le choix d'un mandat pleinement investi.

À l'Assemblée nationale, il a utilisé chaque levier parlementaire pour défendre les communs, protéger la population et opposer des alternatives claires aux politiques menées.

Tout au long de l'année, Gabriel Amard a interpellé le gouvernement sur ses responsabilités.

11 questions écrites, 1 question orale sans débat, et 2 questions au gouvernement ont permis de mettre sur la table des sujets que l'exécutif préfère trop souvent éviter : la contamination de l'eau par les polluants persistants (PFAS), l'affaiblissement des services publics et l'abandon des collectivités territoriales. Ces interventions ne sont pas symboliques : elles obligent les ministres à répondre publiquement, à faire face à leurs contradictions, et à assumer leurs choix.

Gabriel Amard a déposé cette année plusieurs propositions de loi et de résolutions qui dessinent une ligne politique claire : sortir l'eau, la santé et l'environnement des logiques de profit, lutter contre les pollutions industrielles, défendre la gestion publique des communs du vivant et renforcer les protections collectives face aux intérêts privés. Il a notamment porté une proposition de résolution visant à faire reconnaître le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement de qualité au niveau européen, afin d'affirmer que l'eau ne peut être soumise aux règles du marché. Dans le même esprit, il a déposé une proposition de loi pour lutter contre les pollutions industrielles, en organisant la destruction des PFAS et la régénération des filtres à charbons actifs, afin de protéger durablement la santé publique et l'environnement. Ces initiatives s'inscrivent dans un ensemble plus large de textes visant à renforcer les protections sociales, défendre les services publics et faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers, au cœur de son action parlementaire à l'Assemblée nationale.

Il a également été cosignataire de 155 propositions de loi, participant activement au travail du groupe parlementaire, et de textes transpartisans. Justice fiscale, Sécurité sociale, bifurcation écologique, droits fondamentaux : ces textes dessinent un projet cohérent, à l'opposé des politiques d'appauvrissement de l'État.

Ce bilan 2025 est celui d'un député qui refuse le rôle de figurant. Dans un contexte de recul démocratique, Gabriel Amard fait le choix du combat parlementaire : contrôler, dénoncer, proposer. Un mandat exercé non pas pour accompagner les décisions du pouvoir, mais pour les contester et défendre l'intérêt général.



## ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir gratuitement le Journal du député :  dans ma boîte aux lettres  par mail

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Mail : .....

en cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour m'envoyer des informations de l'activité du député Gabriel Amard.

## À découper et à retourner par courrier à :

Permanence parlementaire, 4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne ou  
par e-mail à [gabriel.amard@assemblee-nationale.fr](mailto:gabriel.amard@assemblee-nationale.fr)

## CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ

### Assemblée nationale

126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP

Téléphone : 01 40 63 31 78

E-mail : [gabriel.amard@assemblee-nationale.fr](mailto:gabriel.amard@assemblee-nationale.fr)



### En circonscription

4 avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne

Téléphone : 06 62 52 45 69

E-mail : [alexis.david@clb-an.fr](mailto:alexis.david@clb-an.fr)